

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

À ÊTRE REMPLI PAR LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE et retourner dûment complété au bureau Mitis en Affaires (CLD), situé au 1534 boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli (Québec) G5H 1V8 ou par courriel à annick.marquis@mitisenaffaires.ca

REPRESENTANTS.E D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR PRIMAIRE

IDENTIFICATION DU CANDIDAT OU CANDIDATE		
Nom du candidat :		
Coordonnées :		
Nom de l'organisme ou de l'entreprise		
N° tél. :	N° cellulaire :	Adresse électronique :
Type de candidature :	<input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Organisme (<i>joindre l'extrait de résolution du conseil d'administration</i>)	
Profil du candidat ou candidate	(Formation, occupation, expérience, implication sociale) :	
Raisons motivant la candidature :		

Par la présente, je dépose officiellement ma candidature pour qu'elle soit considérée par Mitis en Affaires (CLD) afin que je puisse représenter le **secteur d'activité suivant** au sein du conseil d'administration de Mitis en Affaires (CLD).

COCHEZ :

- Entreprise du secteur primaire (agriculture, forêt, mine)

Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'élection et rempli les conditions d'admissibilité. De plus, j'autorise également la transmission des renseignements contenus dans le présent bulletin à Mitis en Affaires (CLD).

Et j'ai signé à _____, ce _____^e jour du mois de _____ 2023.

Signature (candidat ou candidate)

RESERVE A L'USAGE DU COMITE DE SELECTION	Date de réception :
Recommandation de la candidature par le Comité de sélection : <input type="checkbox"/> Recommandée <input type="checkbox"/> Non recommandée	
Motifs du refus :	
Signature du responsable du processus de sélection :	

MODALITÉS D'ÉLECTION

ADMISSIBILITÉ	<p>Tout représentant admissible d'une entreprise inscrite au registraire des entreprises du Québec (REQ) et dont l'activité principale se situe dans l'un de ces secteurs d'activité économique. Pour le secteur de l'économie sociale, l'entreprise doit répondre à la définition québécoise « d'entreprise d'économie sociale »;</p> <p>Un représentant admissible peut être un propriétaire, un actionnaire ou un membre du personnel dirigeant. Tout propriétaire ayant le statut de producteur forestier ou de producteur agricole doit détenir les statuts et permis d'opération requis par le Gouvernement du Québec. Dans le cas d'un organisme ou d'une coopérative, un représentant admissible peut être un membre actif et/ou en règle ou un membre du personnel dirigeant ;</p>
ÉLIGIBILITE :	<p>Est éligible à être nommé à titre de représentant ou représentante du milieu reconnu ENTREPRISE toute personne ayant transmis son bulletin de mise en candidature dans les délais prescrits. Un candidat ou une candidate, une entreprise ou un organisme ne peut remettre plus d'un bulletin de mise en candidature.</p>
ÉCHEANCIER :	<p>La date limite pour déposer le bulletin de mise en candidature est fixée au lundi 13 mars 2023 à 16h. Le dévoilement des candidats retenus, par Mitis en Affaires (CLD), s'effectuera lors de l'assemblée générale annuelle prévue le 28 mars 2023.</p>
PROCEDURES D'ÉLECTION :	<p>Le formulaire de mise en candidature doit être complété en bonne et due forme et déposé à la direction générale Mitis en Affaires (CLD) dans les délais fixés.</p> <p>Mitis en Affaires (CLD) forme un comité de sélection qui a pour mandat de :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) vérifier la conformité de ou des mise(s) en candidature; b) évaluer la ou les candidature(s); c) s'enquérir de toute l'information nécessaire pour déterminer la qualité d'un candidat ou candidate par les moyens qu'il juge à propos, et ce, dans le respect de la Loi; d) soumettre une recommandation à Mitis en Affaires (CLD) pour fins d'acceptation et de nomination. <p>Sur recommandation de ce comité, Mitis en Affaires (CLD) nomme officiellement les administrateurs ou administratrices qui occuperont un siège au conseil Mitis en Affaires (CLD). Aussi, Mitis en Affaires (CLD) a le pouvoir d'accepter ou de refuser une candidature.</p> <p>Ces nominations sont connues et entérinées lors de l'assemblée générale annuelle des membres de Mitis en Affaires (CLD) ou lors d'une assemblée spéciale prévue aux fins d'élection.</p>

**Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec
madame Annick Marquis, directrice générale de Mitis en Affaires. au 418-775-7089.**